Envoyé en préfecture le 22/05/2019

Reçu en préfecture le 22/05/2019

Affiché le

ID : 033-213300239-20190521-DEL_COM18G_2019-DE



ALTEREO - Délégation Urbanisme Sud-Ouest

26 chemin de Fondeyre 31200 - TOULOUSE

Tél : 05-61-73-70-50 / fax : 05-61-73-70-59

E-mail: toulouse@altereo.fr

COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 5.1 – SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

P.L.U de la commune d'Ayguemorte-Les-Graves Servitudes d'Utilite Publique		
ARRETE LE 07/11/2018	APPROUVE LE	
	Vu pour être annexé à la délibération du 21/05/2019	
Signature et cachet du Président/Maire Le Maire, Philippe DANNÉ		

Envoyé en préfecture le 22/05/2019 Reçu en préfecture le 22/05/2019

Affiché le

ID: 033-213300239-20190521-DEL_COM18G_2019-DE

SLOW

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

TABLEAU DES SERVITODES D'OTILITE POBLIQUE			
Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable
A4	Servitude de passage sur les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Articles L.211-7, L.212_2_2, L.215-4 et L.215-18 du Code de l'Environnement	
	Rouille du BARRAIL du MOULIN	Arrêté Préfectoral du 20 Janvier 1988	DDTM/SAFDR + DDTM/SEN
			Cité administrative. BP 90 – rue Jules Ferry 33090 Bordeaux cedex
	Ruisseau LE SAUCATS	AP du 17.11.1986	DDTM/SAFDR + DDTM/SEN
			Cité administrative. BP 90 – rue Jules Ferry 33090 Bordeaux cedex
	Rouille de BOUTRIC	Arrêté Préfectoral du 20 Janvier 1988	DDTM/SAFDR + DDTM/SEN
			Cité administrative. BP 90 – rue Jules Ferry 33090 Bordeaux cedex
	Rouille de BRASSAN		
	Rouille des CHAMBRES		
	Rouille de la PLAGNE		
A5	Servitude relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement	Articles L.152-1 et L.152-2, R.152-1 à R.152-2 du Code Rural	
	Aqueduc de BUDOS	DUP du 16 juin 1884 – Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Bx du 10/10/1884 approuvée par le Préfet	LYONNAISE DES EAUX 91 rue Paulin 33029 BORDEAUX CEDEX

Envoyé en préfecture le 22/05/2019

Reçu en préfecture le 22/05/2019

Affiché le

ID: 033-213300239-20190521-DEL_COM18G_2019-DE

SLOW

	T		
		de la Gironde le 4/11/1884	
	Conduite Ø350 de BELLEFOND		CUB
	Conduite entre l'usine de Bellefond et l'aqueduc de		Esplanade Charles de Gaulle 33076 BORDEAUX CEDEX
	BUDOS		LYONNAISE DES EAUX
			91 rue Paulin 33029 BORDEAUX CEDEX
AS1	SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLE A L'EXCEPTION DES EAUX MINERALES	L.321-2 et R.1321-6 à R.1231-13 du Code de la Santé Publique (eaux potables)	
	FORAGE LA BLANCHERIE Périmètre immédiat et rapproché confondus Syndicat de LABREDE	AP du 11 décembre 1989	Agence Régionale de Santé Délégation Territoriale de la Gironde Espace Rodesse – 103 bis rue Belleville CV 91704 33063 BORDEAUX Cedex
14	SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES	Art.12 modifié de la loi du 15 Juin 1906. Art. 298 de la Loi des Finances du 13 juillet 1925.	
	Ligne 400 kV Cubnezais – Saucats 1 et 2		RTE – Groupe Maintenance Réseaux Gascogne – 12, rue Astride Bergès – 33270 Floirac
16	SERVITUDES CONCERNANT LES MINES ET CARRIERES ETABLIES AU PROFIT DES TITULAIRES DE TITRE MINIERS, DE	Art. 71 à 73 du Code Minier	

Envoyé en préfecture le 22/05/2019

Reçu en préfecture le 22/05/2019

Affiché le

ID: 033-213300239-20190521-DEL_COM18G_2019-DE

SLOW

	PERMIS D'EXPLOITATION DE CARRIERES OU D'AUTORISATION DE RECHERCHES DE MINES ET DE CARRIERES		
	Zone spéciale n°16 de recherches et exploitation de carrières de sables et graviers. (Dans la zone spéciale de recherches seules sont applicables les servitudes instituées soit par accord amiable, soit par arrêté préfectoral, dans le cadre des autorisations de recherches et des permis d'exploitation de carrières).	Décret du 17.07.1970	DREAL Cité administrative BP 90 – rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX CEDEX
PM1	SERVITUDES RELATIVES AUX RISQUES NATURELS PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Arrêtés Préfectoraux du 24 octobre 2005	DDTM /SRGC Cité administrative rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX CEDEX
	Vallée de la Garonne		
	Secteur Cadaujac – Beautiran		
	Plans de prévention du Risque Inondation		
T1	SERVITUDES SUR LA POLICE DES CHEMINS	Loi du 15 juillet 1845.	
	DE FER ET DE VISIBILITE SUR LES VOIES PUBLIQUES	Art.6 du Décret du 30 Octobre 1935 modifié.	

Envoyé en préfecture le 22/05/2019

Reçu en préfecture le 22/05/2019

Affiché le

ID: 033-213300239-20190521-DEL_COM18G_2019-DE

SLOW

	Prise en considération des études d'élaboration des lignes nouvelles ferroviaires des Grands Projets du Sud-Ouest et Aménagement des lignes ferroviaires existantes BORDEAUX-HENDAYE et MONT-DE-MARSAN- ROQUEFORT	Arreté préfectoral du 26 octobre 2010	SNCF Secteur BORSDEAUX – DTI S-O 25 rue Chinchauvaud 87066 LIMOGES
	Ligne BORDEAUX-SETE		SNCF Secteur BORSDEAUX – DTI S-O 25 rue Chinchauvaud 87066 LIMOGES
EL2	SERVITUDE EN ZONE SUBMERSIBLE	Arrêté préfectoral du 24 octobre 2005	
PT2	SERVITUDE RELATIVE AUX TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES DES CENTRES D'EMISSION ET DE RECEPTION EXPLOITES PAR L'ETAT	Art. L.54 à L.56, R.21 à R.26 et R.39 du code des postes et télécommunications	